



# RÉOUVERTURE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (CIAP) Synthèse





## CONTEXTE ET ENJEUX

### **Contexte :**

Fermés depuis le 14 mars 2020 en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, les deux sites du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer – la Maison de l'Archéologie à Théroouanne et le pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine à Saint-Omer – ont tous deux, sur autorisation préfectorale, rouvert leurs portes au public le 20 mai 2020. A ce titre, ils figurent parmi les premiers équipements culturels du pays de Saint-Omer, avec le musée de l'hôtel Sandelin, à accueillir à nouveau leurs visiteurs dans leurs espaces.

### **Enjeux :**

La préparation de la réouverture des deux sites a donné lieu à la mise en place de deux protocoles sanitaires visant à assurer la sécurité sanitaire des personnels et des publics tout en permettant à ces derniers de vivre une expérience de visite la plus agréable et la plus complète possible compte-tenu des circonstances spécifiques actuelles. Les deux établissements ont également réadapté leurs actions de médiation et leurs offres de visites guidées de manière à répondre aux règles sanitaires en vigueur mais aussi aux nouveaux besoins et désirs des visiteurs après la période de confinement.

## MISE EN PLACE DE DEUX PROTOCOLES SANITAIRES

L'élaboration et la mise en œuvre de deux protocoles sanitaires, un pour chacune des deux structures, ont pour objectif d'assurer autant la sécurité sanitaire du personnel au contact du public que celle des visiteurs sur les deux sites du CIAP.

L'ensemble du personnel intervenant sur les deux sites du CIAP a ainsi été formé aux gestes-barrière et aux consignes sanitaires spécifiques à respecter pour freiner la propagation du virus Covid-19. Ces gestes et ces consignes sont également rappelés aux publics oralement, dès leur accueil, par les chargés de médiation et d'accueil ainsi que par voie d'affichage dans les espaces d'accueil et d'exposition des deux établissements.

Les deux protocoles prévoient aussi le port du masque obligatoire pour toutes personnes âgées de plus de 11 ans à l'intérieur des deux sites. Des masques jetables peuvent être donnés aux visiteurs qui n'en seraient pas équipés. Par ailleurs, du gel hydro-alcoolique est mis à disposition du personnel et des visiteurs à l'accueil et à l'entrée des espaces d'exposition. Le personnel est incité à se désinfecter les mains avant toute manipulation et à se tenir derrière des écrans de protection en plexiglas quand ils se trouvent à leur poste d'accueil.

Les espaces d'accueil et d'exposition ainsi que les sanitaires sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour par le personnel d'entretien, aidé au besoin par les chargés de médiation et d'accueil. Une attention particulière est accordée aux points de contact sensibles, tels que les postes d'accueil, les poignées de porte, les boutons-poussoir, les loupes grossissantes ou encore les mains courantes des escaliers et des rampes d'accès.

Par ailleurs, la création d'un système de réservation de créneaux de visite, la diminution de la jauge d'accueil maximale de visiteurs par heure dans les deux structures (19 personnes à la Maison de l'Archéologie, 12 personnes au pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine), la fixation d'un nombre de personnes maximum par salle ainsi que la mise en place d'une circulation à l'accueil et d'un parcours de visite à sens unique fléché dans les espaces d'exposition sont autant de mesures mis en place pour mieux gérer les flux de visiteurs et s'assurer du respect des distances de sécurité.

## RÉADAPTATION DE L'OFFRE DE VISITE ET MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE SERVICE

De manière à garantir aux visiteurs une expérience de visite la plus sereine et la plus complète possible tout en respectant les règles sanitaires en vigueur, des aménagements ont également été effectués pour adapter l'utilisation des outils de médiation et maintenir l'offre de médiation proposés en temps normal aux publics.

Ainsi, si les jeux et mallettes pédagogiques mis à disposition des familles et du jeune public ordinairement dans les espaces d'exposition ont dû être rangés en réserve, la distribution de stylets, désinfectés systématiquement avant chaque remise en circuit à l'aide des lingettes désinfectantes, aux visiteurs leur permet de continuer à consulter les tables tactiles de médiation disséminées tout au long du parcours de visite des deux sites. Par ailleurs, si les brochures touristiques et les publications du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer ne sont plus en accès libre, celles-ci peuvent être récupérées sur demande auprès des chargés de médiation et d'accueil. De plus, ces derniers continuent de proposer quotidiennement aux visiteurs individuels, rassemblés en groupe n'excédant pas quatre à cinq personnes, des visites intimistes et des actions de médiation dans les espaces d'exposition des deux sites.

Enfin, pour répondre à une demande croissante des visiteurs, confinés chez eux pendant plusieurs mois en intérieur, l'Agence d'urbanisme et de développement propose aussi, dans le cadre de sa programmation culturelle, quatre nouvelles visites guidées gratuites en extérieur au départ des deux équipements visant à faire découvrir au public le patrimoine architectural et paysager des alentours.